

3 MARS 2013

créateur
d'événements cyclistes
en Poitou-Charentes

11^{EME} VIENNE CLASSIC



1^{ère} Manche de la Coupe de France DN2

Chasseneuil  du Poitou
au cœur du futur

CHAUVIGNY

Jeune depuis 10 siècles

OFFICIELS

> PRÉSIDENT DE POITOU-CHARENTES ANIMATION

Alain CLOUET (06 80 65 10 98)

> PRÉSIDENT DE VIENNE SPORTS ORGANISATIONS

Jean-Louis COTTET (06 73 69 15 69)

> DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE

Nicolas ROUGEON (06 82 32 55 53)

> RELATIONS EQUIPES

Raphaël NAUDON (06 83 19 50 88)

> SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ÉPREUVE

Denis NIVET (06 89 14 26 14)

> TRÉSORIER VIENNE SPORTS ORGANISATIONS

Alain GASCHET (06 83 59 72 64)

> RÉGLEMENTATION

Alain KOSZYCZARZ (06 86 13 37 47)

> SITES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

• Direction Technique

Jean-Marie LOISEAU (06 74 96 63 08)

> EQUIPE MÉDICALE

Ludovic MARTINO (06 42 44 90 15)

> ASSISTANCE RADIOS ET DEPANNAGE NEUTRE

L'ECHAPPEE (06 14 94 00 68)

> PHOTO FINISH ET CLASSEMENTS

Geneviève BROUSTAUD

> RESPONSABLE SÉCURITÉ

Yaurick LAIR (06 27 41 47 66)

• Adjoints Responsable des Signaleurs

Noël PERONNEAU (06 81 18 97 87)

> MOTARDS CIVILS

Partice PARANTEAU (06 73 37 33 91)

• Adjoints motards sécurité

Ugo FORGEARD

> ANIMATEUR - SPEAKER

Eric DUDOIT

> ESCORTE OFFICIELLE

Gendarmerie Nationale

> JURY DES COMMISSAIRES

• Président du Jury

Norbert JEANNEAU

• Commissaires

Patrick VERMEULEN

Emmanuel LEGROS

• Juge à l'arrivée

Daniel CHEVRIAUX

• Commissaires Moto

Gérard DAMIENS

Gérald LEFEVRE

PERMANENCE

Hôtel Campanile, allée de la Détente, Chasseneuil du Poitou.

Horaires samedi 2 mars 2013

16h00..... Ouverture de la permanence

..... Retrait des dossards

18h00..... Fermeture de la Permanence

Horaires dimanche 3 mars 2013

8h30..... Ouverture de la Permanence

9h30..... Réunion Chauffeurs et Sécurité

9h45..... FIN DE LA VERIFICATION DES LICENCES

10h00..... Réunion Directeurs Sportifs

12h40..... Appel des coureurs

12h50..... Départ fictif

13h00..... Départ réel

16h30..... ARRIVEE - Chauvigny

La remise protocolaire se déroulera sur le car-podium situé sur la ligne d'arrivée.

ITINERAIRE

KILOMÈTRES à parcourir	KILOMÈTRES Parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
			Course à 42 km/h	Course à 44 km/h
		VIENNE		
	0	CHASSENEUIL DU POITOU		
	0	Allée de la détente	12h50	12h50
	0.4	Départ réel	13h00	13h00
		A gauche RD4		
		RD 4 / RD 20 → RD 4		
	3.1	Saint Georges les Baillargeaux	13h04	13h04
	3.4	Rond point RD 4 / RD 20 → 3.4		
	5.0	Le Peu		
	10.8	RD4/RD3 → gauche RD3		
	12.4	RD3/RD86 → droite RD86		
	17.3	RD86/RD1 → gauche RD1		
	17.5	LA CHAPELLE MOULIÈRE	13h25	13h23
	17.7			
	18.1	RD1/RD86 → droite RD1		
	20	RD1/RD749 → gauche RD 749		
	20.2	BELLEFONDS	13h28	13h27
	21.8	Côte du Vieux Bellefonds		
	25.1	RD86/RD17 → gauche RD17		
	26.1	RD17/RD3 → droite RD3		
	28.6	côte de la Laiterie		
	28.6	ARCHIGNY	13h40	13h39
	31.8	RD3/RD9 → droite RD3		
	40.2	PLEUMARTIN	13h57	13h54
	40.6	avenue de la Belle Indienne		
	41.6	RD3 → RD14		
	49.2	VICQ SUR GARTEMPE	14h10	14h00
		RD14/RD11 → RD11		
	49.5	RD11/RD5 → RD5		
	52.7	ANGLES SUR L'ANGLIN	14h15	14h11
		RD5/RD2 → RD2		

KILOMÈTRES à parcourir	KILOMÈTRES Parcours	L'ITINÉRAIRE	HEURES DE PASSAGE	
			Course à 42 km/h	Course à 44 km/h
	54.6	côte de l'Anglin		
	56.7	SAINT PIERRE DE MAILLE	14h20	14h17
	63.8	RD2/RD16 → RD2		
	66.9	LA PUYE	14h33	14h28
	70.7	RD2/RD17 → gauche RD17		
	72.3	RD17/RD6 → droite RD6		
	84.5	BONNES	15h00	14h55
	85.8	Chemin Creux		
	88.1	KM 86		
	92.7	CHAUVIGNY	15h12	15h06
	94.4	Ligne d'arrivée		
	99.8	POUILLE	15h22	15h16
	102.1	TERCE	15h26	15h19
	102.2			
	108.4	SAINT MARTIN LA RIVIERE	15h35	15h27
		CHAUVIGNY		
	115.9	Ligne d'arrivée - 2eme passage	15h45	15h38
		POUILLE		
		TERCE		
	123.7	SAINT MARTIN LA RIVIERE		
		CHAUVIGNY		
	137.4	Ligne d'arrivée - 3eme passage	16h16	16h07
		POUILLE		
		TERCE		
		SAINT MARTIN LA RIVIERE		
		CHAUVIGNY		
0	158.9	ARRIVEE	16h47	16h36

CLASSEMENTS



Classement Général



Sprints Intermédiaires



Meilleur Jeune



Meilleur Grimpeur



Kilomètre "86"

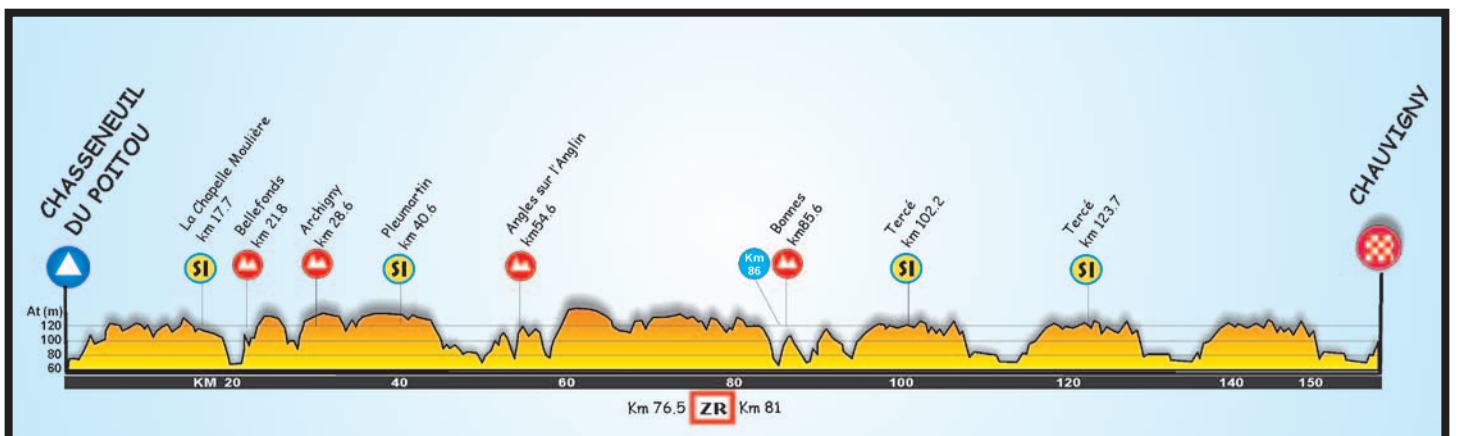
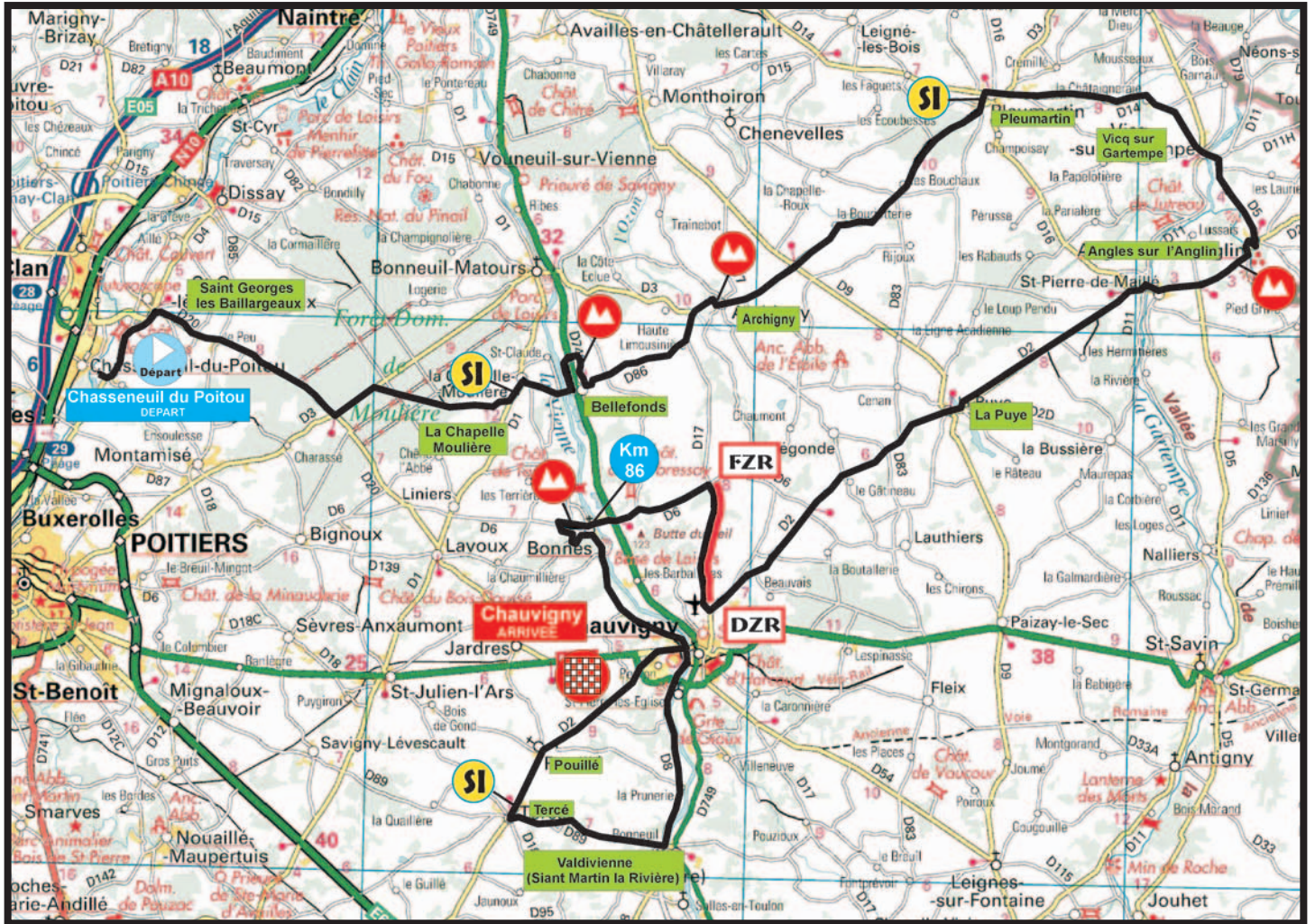


Combativité

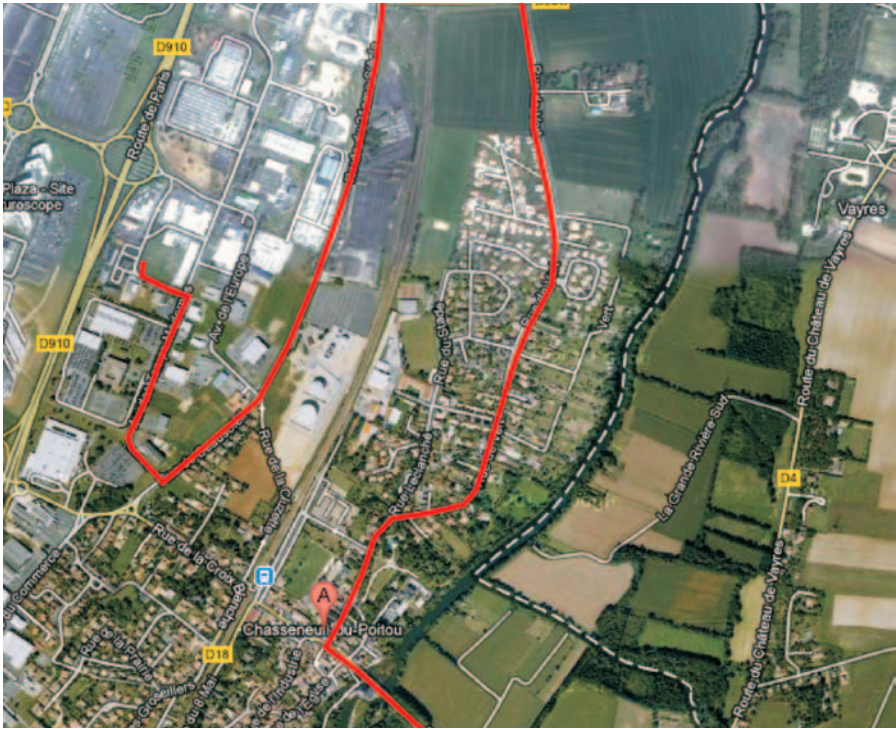


Equipe

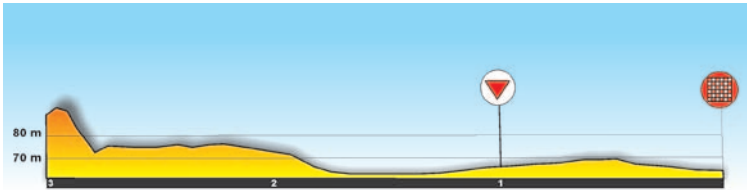
LE PARCOURS



DEPART FICTIF



3 DERNIERS KM & ARRIVEE



REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve VIENNE CLASSIC est organisée par VIENNE SPORTS ORGANISATIONS : Adresse Raphaël NAUDON, 21 ter rue des sables, 86360 Chasseneuil du Poitou sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 3 mars 2013 sous le contrôle technique de Poitou-Charentes Animation.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

La Fédération Française Française de Cyclisme et le Rassemblement des Organisateurs de Courses cyclistes (ROCC) unissent leurs efforts pour organiser la Coupe de France des Clubs 2013.

L'épreuve VIENNE CLASSIC constitue la première manche de la « Coupe de France des Clubs », dont le règlement complet est publié par la FFC.

Elle est inscrite au calendrier fédéral de la FFC.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux équipes de Division Nationale définies ci-dessous :

les clubs de Division Nationale 2 (participation obligatoire)

les clubs de division nationale 3 du Comité Régional organisateur

pour atteindre le nombre de 25 équipes admises dans la coupe de France des clubs, il pourra être fait appel à des Wild Card parmi les structures de DN3 du territoire.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le samedi 2 mars 2013 de 16h à 18h et le dimanche 3 mars 2013 à partir de 8h sur le site de départ, à l'hôtel Campanile, allée de la Détente, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessus

La permanence d'arrivée se tient sur le site d'arrivée à l'hôtel de ville, rue du marché, face à la ligne d'arrivée, à Chauvigny

Chaque coureur recevra deux dossards et une plaque de cadre, un chèque de caution de 30 euros sera demandé à la permanence de départ à chaque équipe, et restitué la permanence d'arrivée en contrepartie des dossards et plaques de cadre fournis par l'organisation.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement de la Coupe de France des Clubs de DN2, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10 h 00 et aura lieu au à l'hôtel Campanile, allée de la Détente, 86 360 Chasseneuil du Poitou.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur une fréquence unique (celle-ci sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs).

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par des véhicules de l'organisation : 2 voitures et une moto. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs afin de compléter les effectifs de chaque véhicule d'assistance.

ARTICLE 7. MODALITÉS DE RAVITAILLEMENT

Deux zones de ravitaillement sont prévues :

Km 76,5 jusqu'au Km 81

Sur le circuit final du km 95 au km 97, dans les limites kilométriques prévues par le règlement fédéral en vigueur.

ARTICLE 8. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis:

Classement Meilleur Grimpeur :

Le classement Meilleur Grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte comptant pour ce classement.

Quatre côtes figurent à ce classement :

- Côte du Vieux Bellefonds.....: Km 21.8

- Côte de la Laiterie: Km 28.6

- Côte de l'Anglin: Km 54.6

- Côte du Bonnes: Km 85.8

Les côtes sont signalées par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne au sommet.

Le nombre de points attribués à chacune des quatre côtes est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement Sprints Intermédiaires :

Le classement Sprints Intermédiaires s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint intermédiaire comptant pour ce classement.

Quatre Sprints Intermédiaires figurent à ce classement :

- La Chappelle Moulière: Km 17.7

- Pleumartin: Km 40.6

- Tercé: Km 102,2

- Tercé: Km 123,7

Les sprints intermédiaires sont signalés par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne sur le lieu du sprint.

Le nombre de points attribués à chacun des quatre Sprints Intermédiaires est le suivant : 4, 2 et 1 points aux trois premiers coureurs.

En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les coureurs ex-æquo.

Classement par Equipes :

Ce classement s'obtient par l'addition des places des coureurs de chaque équipe figurant dans les 30 premiers du classement de l'épreuve, suivant le barème et le règlement de la Coupe de France des Clubs de DN2.

Classement Kilomètre 86 :

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne du Sprint situé au Km 86. Les 3 premiers coureurs marqueront des points pour le classement combiné.

Classement Meilleur Jeune :

Ce classement sera attribué au 1er coureur Espoirs, soit 19 à 22 ans dans l'année, du classement d'arrivée.

L'âge d'un coureur s'obtenant par la différence entre l'année d'édition de l'épreuve et l'année de naissance du coureur.

ARTICLE 10. PRIX

Les prix suivants sont attribués:

Classement de l'épreuve : 1220/20

Meilleur Grimpeur : 107/3

Sprints Intermédiaires : 107/3

Meilleur Jeune : 50/1

Plus Combatif : 50/1

Classement par équipes : 168/3

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu sur le site d'arrivée, halle des Sports, rue de Peuron, 86 300 Chauvigny, (Suivre le fléchage mis en place).

ARTICLE 12. PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole:

- Les trois premiers de l'épreuve

- Les vainqueurs des classements Meilleur Grimpeur et Sprints Intermédiaires

- L'équipe leader du classement de la Coupe de France des Clubs DN 2 à l'issue de la manche

- Le plus combatif

- Le vainqueur du Km 86

- Le Meilleur Jeune

Ils se présenteront dans un délai de maximum de cinq minutes après leur arrivée.

ARTICLE 13. DÉVELOPPMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Au-delà du dossard vert qui sera remis lors du protocole, il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



avec le soutien
Chasseneuil
Vélo Animation

